



BOURGEOISIE DE COLLONGES

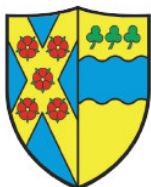
Présentation des comptes 2022

Assemblée primaire bourgeoisiale
Mardi 6 juin 2023

Table des matières

Pages

Convocation à l'assemblée bourgeoisiale	1
Message introductif	2
Aperçu du compte de résultats échelonnés	3
Aperçu du compte de résultats et des investissements	4
Aperçu du tableau de flux de trésorerie	5
Aperçu du bilan	6
Aperçu du bilan détaillé	7 - 11
Aperçu du compte de résultats selon la classification fonctionnelle	12
Aperçu du compte de résultats selon les natures	13
Aperçu du compte de résultats détaillé	14 - 20
Aperçu du compte des investissements selon la classification fonctionnelle	21
Aperçu du compte des investissements selon les natures	22
Aperçu du compte des investissements détaillé	23 - 26
Aperçu des indicateurs	27
Les tableaux des crédits d'engagements et supplémentaires	28
Etat du capital propre	29
Tableau des provisions	30
Tableau des participations	31
Tableau des garanties	32
Tableau des immobilisations	33
Annexe aux comptes annuels	34 - 38
Rapport de l'organe de contrôle	39 - 40



Bourgeoisie de Collonges

Rue Ste-Anne 5

1903 Collonges

Aux Bourgeoises et Bourgeois de Collonges

Notre réf. 0.4.5/SJ/jc

Votre réf.

Collonges, le 16 mai 2023

Convocation à l'assemblée bourgeoisiale

Madame, Monsieur,

Le Conseil bourgeoisial vous invite à participer à son assemblée primaire qui se déroulera le

Mardi 6 juin 2023 à 19h30 à la salle Ste-Anne.

Ordre du jour :

1. Message de bienvenue.
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée primaire du 13 décembre 2022.
3. Présentation des comptes 2022 de la Bourgeoisie.
4. Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes 2022.
5. Divers.

Les comptes peuvent être consultés au bureau communal durant ses heures d'ouverture le lundi de 14h à 17h, le mardi de 8h à 11h30 et le jeudi de 14h à 18h.

Une verrée sera offerte à l'issue de cette assemblée.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La Bourgeoisie de Collonges

Le Président :


Stéphane Jordan

La Secrétaire :


Janick Chesaux



Bourgeoisie de Collonges
Rue Ste-Anne 5
1903 Collonges

MESSAGE INTRODUCTIF

L'exercice 2022 se solde par un excédent de revenus de Fr. 188 198.52 et porte ainsi la fortune de la Bourgeoisie à Fr. 10 609 758.69. Ce résultat est en forte baisse par rapport à l'exercice précédent, mais reste toujours satisfaisant.

Quant à la marge d'autofinancement de Fr. 198 198.52, en forte baisse par rapport à 2021, elle permet de couvrir largement les amortissements comptables du patrimoine administratif de l'exercice s'élevant à Fr. 10 000.00.

La situation financière de la Bourgeoisie peut être considérée comme très saine, l'endettement net étant nul.

Au niveau du patrimoine financier, les immeubles Les Revez ont été amortis de Fr. 132 000.00, portant leur valeur comptable nette à Fr. 6 343 000.00. A la suite du passage au MCH2 les amortissements sur le patrimoine financier ne sont plus admis, néanmoins ce dernier devrait être réévalué. L'amortissement est tout de même admis sur les immeubles qui sont utilisés pour la location, vu que ces derniers s'usent au fur et à mesure des années d'utilisation.

Quant à la surface commerciale, celle-ci n'est plus amortie et est toujours présente au bilan pour une valeur comptable de Fr. 225 000.00, sans variation par rapport à 2021.

Au niveau des placements financiers, la participation à la gravière de l'Aboyeu a été activée à la suite du rachat du 5% des parts détenues par la Commune et de la revalorisation des parts détenues par la Bourgeoisie.

Au niveau du patrimoine administratif, le projet pour la revitalisation de l'alpage Planjatier a nécessité un investissement de Fr. 68 767.45, ce dernier ayant fait l'objet d'une subvention de Fr. 64 484.00, il en ressort un investissement net de Fr. 4 283.45 porté au bilan.

Certains actifs ont dû être reclassés dans différents postes à la suite du passage au MCH2, notamment les prêts que la Bourgeoisie octroie à la Commune ainsi qu'au Triage Forestier. Ces prêts ont été reclassés dans le patrimoine administratif.

Le compte courant entre la Bourgeoisie et la Commune est toujours créancier pour l'exercice 2022 et est en faveur de la Commune pour un montant de Fr. 55 098.30. Les prêts effectués à la Commune, quant à eux, se montent au total à Fr. 2 390 000.00 au 31.12.2022.

La provision pour les assainissements futurs nécessaires à effectuer à Combaneire lors de la remise en état de la décharge a été augmentée de Fr. 530 000.00 à Fr. 534 500.00, à raison de Fr. 1.00 le m³ déposé, comme les années précédentes.

La dotation ordinaire au fonds de rénovation pour les immeubles Les Revez a été de Fr. 37 500.00, comme en 2021. Le montant du fonds se monte à Fr. 407 600.00 au 31.12.2022.

Aucun prélèvement sur le fonds de reboisement n'a été fait en 2022, le solde du fonds au 31.12.2022 se monte ainsi à Fr. 70 412.40.

Vu les indicateurs financiers de l'Etat du Valais, la situation financière de la Bourgeoisie peut être considérée comme très bonne et stable.

1903
Bourgeoisie de Collonges
Le président :  Le caissier : 


Compte de résultats échelonné		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	22'951.05	22'500.00	23'362.85
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	175'644.15	131'200.00	134'693.21
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	22'607.80	9'310.00	10'000.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
36 Charges de transferts	CHF	103'301.25	67'180.00	74'681.05
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	324'504.25	230'190.00	242'737.11
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	-	-	-
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	32'891.39	11'750.00	22'981.60
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	10'958.05	10'000.00	-
46 Revenus de transferts	CHF	10'413.50	5'900.00	2'728.65
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	54'262.94	27'650.00	25'710.25
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-270'241.31	-202'540.00	-217'026.86
34 Charges financières	CHF	947'810.38	763'330.00	442'965.26
44 Revenus financiers	CHF	1'880'523.50	1'224'200.00	848'190.64
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	932'713.12	460'870.00	405'225.38
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		662'471.81	258'330.00	188'198.52
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	662'471.81	258'330.00	188'198.52

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	1'257'289.13	988'210.00	676'998.52
Revenus financiers	+ CHF	1'931'410.69	1'245'850.00	875'197.04
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	674'121.56	257'640.00	198'198.52
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	674'121.56	257'640.00	198'198.52
Amortissements planifiés	- CHF	22'607.80	9'310.00	10'000.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	10'958.05	10'000.00	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	662'471.81	258'330.00	188'198.52
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	-	80'000.00	68'767.45
Recettes	- CHF	-	55'000.00	114'484.00
Investissements nets	= CHF	-	25'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	45'716.55
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	674'121.56	257'640.00	198'198.52
Investissements nets	- CHF	-	25'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	45'716.55
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	674'121.56	232'640.00	243'915.07

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passif Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
Résultat ordinaire du compte de résultats			188'198.52
Résultat extraordinaire du compte de résultats			-
Amortissements planifiés		+	10'000.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux		+	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-	-
Réévaluations des prêts du PA		+	-
Réévaluations des participations du PA		+	-
Attributions au capital propre		+	-
Prélèvements sur le capital propre		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			198'198.52
Dépenses d'investissements			
50 Immobilisations corporelles		-	68'767.45
51 Investissements pour le compte de tiers		-	-
52 Immobilisations incorporelles		-	-
54 Prêts		-	-
55 Participations et capital social		-	-
56 Propres subventions d'investissement		-	-
57 Subventions d'investissement redistribuées		-	-
Recettes d'investissements			
60 Transferts au patrimoine financier		+	-
61 Remboursements		+	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		+	-
63 Subventions d'investissement acquises		+	64'484.00
64 Remboursement de prêts		+	50'000.00
65 Transferts de participations		+	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		+	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			45'716.55
	Etat 31.12.2021	Etat 31.12.2022	
100 Disponibilités et placements à court terme	2'465'114.71	1'818'300.83	
101 Créances	351'091.21	103'980.71	247'110.50
102 Placements financiers à court terme	-	-	-
104 Actifs de régularisation	23'852.55	80'668.65	-56'816.10
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-	-
107 Placements financiers	2.00	602'724.40	-602'722.40
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	8'464'121.45	8'322'121.45	142'000.00
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-	-
200 Engagements courants	284'936.70	96'474.05	-188'462.65
201 Engagements financiers à court terme	-	-	-
204 Passifs de régularisation	327'522.05	33'683.75	-293'838.30
205 Provisions à court terme	1'238'560.00	1'280'560.00	42'000.00
206 Engagements financiers à long terme	1'855'000.00	1'675'000.00	-180'000.00
208 Provisions à long terme	53'000.00	53'000.00	-
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			-890'728.95
29 Capital propre	10'421'560.17	10'609'758.69	
Variation des liquidités et placements à court terme			-646'813.88
100 Disponibilités et placements à court terme	2'465'114.71	1'818'300.83	-646'813.88

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2021

Etat 31.12.2022

1	Actif	14'180'578.92	13'748'476.49
	Patrimoine financier	11'304'181.92	10'927'796.04
100	Disponibilités et placements à court terme	2'465'114.71	1'818'300.83
101	Créances	351'091.21	103'980.71
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	23'852.55	80'668.65
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	2.00	602'724.40
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	8'464'121.45	8'322'121.45
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	2'876'397.00	2'820'680.45
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	312'002.00	306'285.45
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	2'564'395.00	2'514'395.00
145	Participation capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	14'180'578.92	13'748'476.49
	Capitaux de tiers	3'759'018.75	3'138'717.80
200	Engagements courants	284'936.70	96'474.05
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	327'522.05	33'683.75
205	Provisions à court terme	1'238'560.00	1'280'560.00
206	Engagements financiers à long terme	1'855'000.00	1'675'000.00
208	Provisions à long terme	53'000.00	53'000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	10'421'560.17	10'609'758.69
29	Capital propre	10'421'560.17	10'609'758.69

Exercice 2022 Ecritures du 01.01.2022 au 31.12.2022
Comptes 1 à 9999.99

Ecritures traitées
Engagés
Toutes
Oui

Compte	Libellé	31.12.2022	31.12.2021	Ecart	%
1	<u>Actif</u>	13,748,476.49	14,180,578.92	432,102.43-	-3%
10	Patrimoine financier	10,927,796.04	11,304,181.92	376,385.88-	-3%
100	Disponibilités et placements à court ter	1,818,300.83	2,465,114.71	646,813.88-	-35%
1001	La Poste	469,901.18	1,104,953.91	635,052.73-	-135%
1001.00	PostFinance 12-574468-0	469,901.18	1,104,953.91	635,052.73-	-135%
1002	Banque	1,348,399.65	1,360,160.80	11,761.15-	0%
1002.00	UBS CH69 0026 4264 1035 9101 C	1,348,399.65	1,360,160.80	11,761.15-	-1%
101	Créances	103,980.71	351,091.21	247,110.50-	-237%
1010	Créances résultant de livraisons et de p	62,251.45	337,091.21	274,839.76-	-441%
1010.00	Débiteurs facturations diverses	62,251.45	266,292.30	204,040.85-	-328%
1010.01	Créances Les Revez	0.00	70,798.91	70,798.91-	0%
1011	Comptes courants avec des tiers	27,729.26	0.00	27,729.26	100%
1011.00	c/c Agence immobilière Les Revez	27,729.26	0.00	27,729.26	100%
1019	Autres créances	14,000.00	14,000.00	0.00	0%
1019.10	Impôt anticipé	14,000.00	14,000.00	0.00	0%
104	Actifs de régularisation	80,668.65	23,852.55	56,816.10	70%
1041	Charges de biens et services et autres c	80,668.65	23,852.55	56,816.10	70%
1041.00	Actifs transitoires	80,668.65	23,852.55	56,816.10	70%
107	Placements financiers	602,724.40	2.00	602,722.40	99%
1070	Actions et parts sociales	402,724.40	2.00	402,722.40	99%
1070.00	Part. Coopérative CELL-Valais	0.00	1.00	1.00-	0%
1070.01	Actions FOMAB	1.00	1.00	0.00	0%
1070.02	Part gravière Aboyeu	402,723.40	0.00	402,723.40	100%
1072	Créances à long terme	200,000.00	0.00	200,000.00	100%
1072.00	Fonds garantie Gravière Aboyeu	200,000.00	0.00	200,000.00	100%

Exercice 2022 Ecritures du 01.01.2022 au 31.12.2022
Comptes 1 à 9999.99

Ecritures traitées
Engagés

Toutes
Oui

Compte	Libellé	31.12.2022	31.12.2021	Ecart	%
1	<u>Actif</u>	13,748,476.49	14,180,578.92	432,102.43-	-3%
108	Immobilisations corporelles PF	8,322,121.45	8,464,121.45	142,000.00-	-1%
1080	Terrains PF	1,696,120.45	1,696,120.45	0.00	0%
1080.00	Terrains	1,674,120.45	1,674,120.45	0.00	0%
1080.01	Aménagement zone artisanale	22,000.00	22,000.00	0.00	0%
1084	Bâtiments PF	6,626,000.00	6,758,000.00	132,000.00-	-1%
1084.00	Surface commerciale (Edelweiss Market)	225,000.00	225,000.00	0.00	0%
1084.01	Immeubles Les Revez	8,161,489.25	8,161,489.25	0.00	0%
1084.02	Fonds amortissement immeubles Les Revez	1,818,489.25-	1,686,489.25-	132,000.00-	7%
1084.03	Bâtiments	58,000.00	58,000.00	0.00	0%
1089	Autres immobilisations corporelles PF	1.00	10,001.00	10,000.00-	-1000000%
1089.00	Décharge Combaneire	1.00	1.00	0.00	0%
1089.01	Gravière Aboyeu	0.00	10,000.00	10,000.00-	0%
14	Patrimoine administratif	2,820,680.45	2,876,397.00	55,716.55-	-1%
140	Immobilisations corporelles PA	306,285.45	312,002.00	5,716.55-	-1%
1400	Terrains PA	41,283.45	37,000.00	4,283.45	10%
1400.00	Alpages	41,283.45	37,000.00	4,283.45	10%
1401	Routes / voies de communication	22,500.00	25,000.00	2,500.00-	-11%
1401.00	Routes d'alpage	22,500.00	25,000.00	2,500.00-	-11%
1404	Terrains bâtis	42,500.00	50,000.00	7,500.00-	-17%
1404.00	Bâtiments d'alpages	42,500.00	50,000.00	7,500.00-	-18%
1405	Forêts / Alpages	200,000.00	200,000.00	0.00	0%
1405.00	Forêts	200,000.00	200,000.00	0.00	0%
1406	Biens mobiliers PA	2.00	2.00	0.00	0%
1406.05	Véhicules, machines	2.00	2.00	0.00	0%

Exercice 2022 Ecritures du 01.01.2022 au 31.12.2022
Comptes 1 à 9999.99

Ecritures traitées
Engagés Toutes
Oui

Compte	Libellé	31.12.2022	31.12.2021	Ecart	%
1	<u>Actif</u>	13,748,476.49	14,180,578.92	432,102.43-	-3%
144	Prêts	2,514,395.00	2,564,395.00	50,000.00-	-1%
1442	Prêts aux communes et aux syndicats de c	2,514,395.00	2,564,395.00	50,000.00-	-1%
1442.00	Prêt Triage Forestier	124,395.00	124,395.00	0.00	0%
1442.01	Prêt Commune 1	950,000.00	960,000.00	10,000.00-	-1%
1442.02	Prêt Commune 2	480,000.00	500,000.00	20,000.00-	-4%
1442.03	Prêt Commune 3	960,000.00	980,000.00	20,000.00-	-2%

Exercice 2022 Ecritures du 01.01.2022 au 31.12.2022
Comptes 1 à 9999.99

Ecritures traitées
Engagés
Toutes
Oui

Compte	Libellé	31.12.2022	31.12.2021	Ecart	%
2	<u>Passif</u>	13,560,277.97-	13,518,107.11-	42,170.86-	0%
20	Capitaux de tiers	3,138,717.80-	3,759,018.75-	620,300.95	-19%
200	Engagements courants	96,474.05-	284,936.70-	188,462.65	-195%
2000	Engagements courants provenant de livrai	41,375.75-	92,172.60-	50,796.85	-122%
2000.00	Créanciers	41,375.75-	92,172.60-	50,796.85	-123%
2001	Comptes courants avec des tiers	55,098.30-	192,764.10-	137,665.80	-249%
2001.00	c/c Commune	55,098.30-	192,764.10-	137,665.80	-250%
204	Passifs de régularisation	33,683.75-	327,522.05-	293,838.30	-872%
2041	Charges de biens et services et autres c	33,683.75-	327,522.05-	293,838.30	-872%
2041.00	Passifs transitoires	33,683.75-	268,180.00-	234,496.25	-696%
2041.01	Passifs transitoires Les Revez	0.00	59,342.05-	59,342.05	0%
205	Provisions à court terme	1,280,560.00-	1,238,560.00-	42,000.00-	3%
2059	Autres provisions à court terme	1,280,560.00-	1,238,560.00-	42,000.00-	3%
2059.00	Provision gestion décharge	106,460.00-	106,460.00-	0.00	0%
2059.01	Provision revitalisation Combaneire 1	534,500.00-	530,000.00-	4,500.00-	1%
2059.02	Provisions forêts	214,000.00-	214,000.00-	0.00	0%
2059.03	Provision entretien châtaigneraie	18,000.00-	18,000.00-	0.00	0%
2059.04	Fond rénovation immeubles Les Revez	407,600.00-	370,100.00-	37,500.00-	9%
206	Engagements financiers à long terme	1,675,000.00-	1,855,000.00-	180,000.00	-10%
2064	Prêts, reconnaissances de dettes	1,675,000.00-	1,855,000.00-	180,000.00	-10%
2064.00	UBS hyp. 103591.90V	550,000.00-	630,000.00-	80,000.00	-15%
2064.01	UBS hyp. 103591.90A	1,125,000.00-	1,225,000.00-	100,000.00	-9%
208	Provisions à long terme	53,000.00-	53,000.00-	0.00	0%
2089	Autres provisions à long terme du compte	53,000.00-	53,000.00-	0.00	0%
2089.00	Provision pertes sur débiteurs	53,000.00-	53,000.00-	0.00	0%

Exercice 2022 Ecritures du 01.01.2022 au 31.12.2022
Comptes 1 à 9999.99

Ecritures traitées
Engagés
Toutes
Oui

Compte	Libellé	31.12.2022	31.12.2021	Ecart	%
2	<u>Passif</u>	13,560,277.97-	13,518,107.11-	42,170.86-	0%
29	Capitaux propres	10,421,560.17-	9,759,088.36-	662,471.81-	6%
291	Fonds enregistrés sous capital propre	70,412.40-	70,412.40-	0.00	0%
2910	Fonds enregistrés sous capital propre	70,412.40-	70,412.40-	0.00	0%
2910.00	Fonds forestier de réserve	70,412.40-	70,412.40-	0.00	0%
299	Excédent/découvert du bilan	10,351,147.77-	9,688,675.96-	662,471.81-	6%
2999	Résultats cumulés des années précédentes	10,351,147.77-	9,688,675.96-	662,471.81-	6%
2999.00	Fortune fin d'exercice	10,351,147.77-	9,688,675.96-	662,471.81-	6%
Total		188,198.52	662,471.81	474,273.29-	-252%

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	195'543.20	8'901.30	162'280.00	4'250.00	164'056.00	2'128.35
1	Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2	Formation	-	-	-	-	-	-
3	Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4	Santé	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6	Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	117'903.60	58'243.94	51'810.00	31'300.00	64'989.45	28'744.85
9	Finances et impôts	966'450.13	1'875'223.50	783'430.00	1'220'300.00	457'953.07	844'323.84
Total des charges et des revenus		1'279'896.93	1'942'368.74	997'520.00	1'255'850.00	686'998.52	875'197.04
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		662'471.81		258'330.00		188'198.52	

Compte de résultats selon les natures		Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		22'951.05		22'500.00		23'362.85	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		175'644.15		131'200.00		134'693.21	
33 Amortissements du patrimoine administratif		22'607.80		9'310.00		10'000.00	
34 Charges financières		947'810.38		763'330.00		442'965.26	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		-		-		-	
36 Charges de transferts		103'301.25		67'180.00		74'681.05	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		-		-		-	
39 Imputations internes		7'582.30		4'000.00		1'296.15	
40 Revenus fiscaux			-		-		-
41 Patentes et concessions			-		-		-
42 Taxes			32'891.39		11'750.00		22'981.60
43 Revenus divers			-		-		-
44 Revenus financiers			1'880'523.50		1'224'200.00		848'190.64
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			10'958.05		10'000.00		-
46 Revenus de transferts			10'413.50		5'900.00		2'728.65
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			-		-		-
49 Imputations internes			7'582.30		4'000.00		1'296.15
Total des charges et des revenus		1'279'896.93	1'942'368.74	997'520.00	1'255'850.00	686'998.52	875'197.04
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		662'471.81		258'330.00		188'198.52	

Avec crédits complémentaires

Fonctionnement 2022 définitif

Compte	Nature	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0		ADMINISTRATION GENERALE	164,056.00	2,128.35	162,280.00	4,250.00	195,543.20	8,901.30
01		Législatif et exécutif	22,581.30		21,000.00		18,206.25	
012		Exécutif	22,581.30		21,000.00		18,206.25	
012.3001.00		Rétribution du conseil bourgeoisial	18,570.00		20,000.00		18,206.25	
012.3050.00		Cotisations AVS/AI/AC	1,605.85					
012.3053.00		Cotisations LAA	84.00					
012.3054.00		Cotisations CIVAF	603.00					
012.3170.00		Frais de déplacement et autres frais	1,668.00		1,000.00			
012.3199.00		Autre charges des autorités	50.45					
02		Services généraux	141,474.70	2,128.35	141,280.00	4,250.00	177,336.95	8,901.30
022		Services généraux	141,474.70	2,128.35	141,280.00	4,250.00	177,336.95	8,901.30
022.3050.00		Charges sociales					1,794.25	
022.3100.00		Matériel de bureau	1,954.75		500.00		3,355.15	
022.3110.00		Mobilier et équipement de bureau	290.00		500.00		3,129.80	
022.3130.01		Frais divers	5,062.25		9,000.00		10,388.85	
022.3130.03		Frais d'encaissement	936.35		500.00		623.75	
022.3130.04		Frais de port	514.80					
022.3130.05		Frais de réception	3,838.05		5,000.00		5,118.15	
022.3130.06		Frais bancaires	201.00		200.00		213.80	
022.3130.07		Frais de téléphone et multimédia	1,169.00		1,200.00		634.30	
022.3132.00		Frais fiduciaire	4,308.00		4,500.00		4,293.95	
022.3134.01		Assurances diverses	681.85					
022.3137.03		Impôt cantonal et communal	65,946.70		65,000.00		81,373.15	
022.3153.00		Frais informatique	2,894.90		1,200.00			
022.3199.00		Autre charges des autorités					1,303.00	
022.3300.90		Amortis. Immobilisations corporelles					10,206.00	
022.3612.02		Partic. commune sal. administration	23,675.65		22,500.00		28,295.90	
022.3612.03		Part conciergerie administration	622.40				1,538.45	
022.3612.04		Partic. commune salaires empl. voirie	9,275.40		13,800.00		9,055.45	
022.3632.01		Partic. commune aux frais administratifs	15,000.00		14,000.00		12,381.85	
022.3632.04		Partic. commune 20% déblaiement neige			1,000.00		272.90	

Avec crédits complémentaires

Fonctionnement 2022 définitif

Compte	Nature	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
022.3632.09		Partic. commune 40% entretien terrain sp ort	4,233.45		880.00		880.00	
022.3632.10		Partic. Entretien machines, véhicules	870.15		1,500.00		2,478.25	
022.4260.01		Récupération frais d'encaissement		832.20		250.00		146.00
022.4260.04		Recettes diverses						1,173.00
022.4910.00		Imp. interne Combaneire commission suivi						1,500.00
022.4910.01		Imp. interne salaire facturation Combane ire		1,296.15		4,000.00		6,082.30

Avec crédits complémentaires

Fonctionnement 2022 définitif

Compte	Nature	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8		ECONOMIE PUBLIQUE	64,989.45	28,744.85	51,810.00	31,300.00	117,903.60	58,243.94
81		Agriculture	12,512.95	5,300.00	11,610.00	5,300.00	39,208.80	5,300.00
818		Agriculture de montagne	12,512.95	5,300.00	11,610.00	5,300.00	39,208.80	5,300.00
818.3134.00		Assurances bâtiments	1,947.90					
818.3140.00		Entretien et réfection alpage	3,005.25				24,884.50	
818.3144.00		Entret. Bâtiments d'alpages	59.80		5,000.00		8,922.50	
818.3300.40		Amortis. bâtiments d'alpage	7,500.00		6,610.00		5,401.80	
818.4470.01		Locations alpages		5,300.00		5,300.00		5,300.00
82		Sylviculture	52,476.50	23,444.85	40,200.00	26,000.00	78,694.80	52,943.94
820		Sylviculture	52,476.50	23,444.85	40,200.00	26,000.00	78,694.80	52,943.94
820.3145.00		Entretien des forêts	4,122.55		1,500.00		4,228.55	
820.3145.01		Frais bois d'affouage	17,509.85		16,000.00		16,934.80	
820.3145.02		Frais entretien châtaigniers	10,840.10		10,000.00		5,633.00	
820.3300.10		Amortis. routes, voies communication	2,500.00		2,700.00		7,000.00	
820.3632.05		Partic. commune 25% entretien routes mon tagnes	16,061.40		5,000.00		8,778.75	
820.3632.06		Partic. commune extrao. routes montagnes			5,000.00		26,336.20	
820.3632.08		Frais Maraîche de Plex	1,442.60				9,783.50	
820.4240.00		Prestations refacturés à des tiers		3,478.00				3,478.00
820.4250.00		Ventes de bois		1,805.00		1,500.00		2,653.00
820.4260.00		Rétrocession Triage Forestier		16,866.40		10,000.00		25,441.39
820.4511.00		Prélèvement au fonds forestier de réserv e						8,958.05
820.4511.01		Prélèvement fond châtaigniers				10,000.00		2,000.00
820.4631.00		Subventions Maraîche de Plex		1,295.45		4,500.00		10,413.50

Avec crédits complémentaires

Fonctionnement 2022 définitif

Compte	Nature	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9		FINANCES ET IMPOTS	457,953.07	844,323.84	783,430.00	1,220,300.00	966,450.13	1,875,223.50
96		Administration de la fortune et de la de tte	457,953.07	844,323.84	783,430.00	1,220,300.00	966,450.13	1,875,223.50
961		Intérêts	3,455.52	14,693.95	5,300.00	15,000.00	4,546.93	13,899.50
961.3409.00		Intérêts c/c commune	781.60		300.00		1,464.50	
961.3499.01		Intérêts négatifs	2,673.92		5,000.00		3,082.43	
961.4401.01		Intérêts produits		14,693.95		15,000.00		13,899.50
963		Immeubles et titres du patrimoine financ ier	454,497.55	829,629.89	778,130.00	1,205,300.00	961,903.20	1,861,324.00
963.3134.00		Assurances bâtiments	1,704.15		5,100.00		3,461.55	
963.3144.03		Entretien bâtiments	360.80					
963.3431.10		Frais entretien Capinat			2,000.00			
963.3431.14		Etude appartements protégés	7,300.00		10,000.00			
963.3441.01		Amortissements PF			42,190.00		26,083.95	
963.4420.00		Dividendes FOMAB		40,000.00		30,000.00		40,000.00
963.4420.02		Bénéfice gravière Aboyeu		9,553.05		6,000.00		8,678.75
963.4430.00		Locations des terrains		7,568.15		7,800.00		7,748.55
963.4430.01		Locations des bâtiments		5,650.00		5,600.00		10,150.00
963.4430.05		Locations zone artisanale		7,281.40		7,000.00		7,172.90
963.4439.04		Redevances carrière Aboyeu		213,616.55		30,000.00		55,445.55
963.4632.00		Part commune ass. bât. école		1,433.20		1,400.00		
9631		Décharge Combaneire	167,687.60	190,186.80	382,000.00	821,500.00	639,028.55	1,391,712.15
9631.3181.00		Pertes sur créances	3,440.80		1,000.00		1,145.35	
9631.3431.01		Frais exploitation décharge	35,155.00		180,000.00		209,482.00	
9631.3431.02		Revitalisation Combaneire	10,913.70		40,000.00		70,053.35	
9631.3431.03		Frais suivi décharge	22,350.30		20,000.00		38,229.90	
9631.3431.04		Frais d'aménagement décharge	60,706.05				64,995.35	
9631.3431.05		Frais d'étude décharge	141.30		2,000.00		1,660.30	
9631.3439.00		Taxes fédérales OTAS	33,684.30		135,000.00		245,880.00	
9631.3910.00		Imp. interne Combaneire commission suivi					1,500.00	
9631.3910.01		Imp. interne salaire facturation Combane ire	1,296.15		4,000.00		6,082.30	
9631.4439.00		Exploitation de la décharge		190,045.50		820,000.00		1,390,051.85
9631.4439.01		Recette contrôle matériaux		141.30		1,500.00		1,660.30

Avec crédits complémentaires

Fonctionnement 2022 définitif

Compte	Nature	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9632		Immeubles Les Revez	251,254.69	298,306.79	263,000.00	279,500.00	272,250.30	325,630.75
9632.3401.00		Intérêts hypothécaires Les Revez	31,982.30		35,000.00		35,058.95	
9632.3431.06		Entretien appartements Les Revez			5,000.00			
9632.3431.07		Attrib. au fond rénovation immeublesLes Revez	37,500.00		35,000.00		37,500.00	
9632.3431.08		Entretien appartements par gérance	23,425.75		35,000.00		50,589.55	
9632.3431.09		Frais divers Les Revez	1,991.60		5,000.00		547.15	
9632.3431.12		Frais gérance et publicité	14,751.69		19,000.00		16,554.65	
9632.3431.16		Amélioration infrastructures Les Revez			18,000.00			
9632.3439.01		Assurances et taxes immeubles Les Revez	9,603.35		11,000.00			
9632.3441.00		Amortis. immeubles Les Revez	132,000.00		100,000.00		132,000.00	
9632.4430.04		Recettes loyers Les Revez		292,377.85		270,000.00		275,456.00
9632.4439.02		Recettes machines à laver Les Revez		890.00		2,000.00		1,530.00
9632.4439.03		Production énergie photovoltaïque Revez4 -6		5,038.94		7,500.00		48,644.75
9633		Couvert	17,545.20	12,260.00	10,670.00	5,000.00	7,166.85	8,420.00
9633.3010.00		Gestion infrastructure couvert	2,679.55		2,500.00		2,950.55	
9633.3050.00		Cotisations AVS	171.50-					
9633.3054.00		Cotisations CIVAF	8.05-					
9633.3144.03		Entretien bât. Couvert	1,306.30		2,000.00			
9633.3431.13		Frais, infrastructure couvert	10,238.90		2,000.00		716.30	
9633.3441.02		Amortis. couvert			670.00			
9633.3612.00		Partic. commune gestion couvert	3,500.00		3,500.00		3,500.00	
9633.4430.03		Locations couvert		12,260.00		5,000.00		8,420.00
9634		Chalet Neuf	5,703.41	5,539.00	7,000.00	7,000.00	5,746.10	6,365.35
9634.3130.02		Frais d'encaissement TWINT	11.16					
9634.3134.01		Assurances diverses	599.30					
9634.3144.02		Entretien bât. Chalet Neuf	269.15		2,000.00			
9634.3431.11		Frais gestion cabane	4,823.80		5,000.00		5,746.10	
9634.4430.06		Recettes Chalet Neuf		5,539.00		7,000.00		6,365.35
9635		Surface commerciale	2,207.30	4,500.00	36,170.00	4,500.00	8,165.90	
9635.3431.00		Entretien et charges surface commerciale	2,207.30		2,500.00		3,165.90	
9635.3441.03		Amortis. surface commerciale			33,670.00		5,000.00	

Avec crédits complémentaires

Fonctionnement 2022 définitif

Compte	Nature	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9635.4430.02		Loyer surface commerciale		4,500.00		4,500.00		
9636		Gravière Aboyeu	734.40	33,734.95	20,000.00			
9636.3431.15		Frais extraction Aboyeu	734.40		20,000.00			
9636.4430.00		Location parcelle		220.00				
9636.4439.04		Redevances gravière Aboyeu		33,514.95				

Avec crédits complémentaires

Fonctionnement 2022 définitif

Récapitulation		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	164,056.00	2,128.35	162,280.00	4,250.00	195,543.20	8,901.30
			161,927.65		158,030.00		186,641.90
8	ECONOMIE PUBLIQUE	64,989.45	28,744.85	51,810.00	31,300.00	117,903.60	58,243.94
			36,244.60		20,510.00		59,659.66
9	FINANCES ET IMPOTS	457,953.07	844,323.84	783,430.00	1,220,300.00	966,450.13	1,875,223.50
		386,370.77		436,870.00		908,773.37	
Total		686,998.52	875,197.04	997,520.00	1,255,850.00	1,279,896.93	1,942,368.74
		188,198.52		258,330.00		662,471.81	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	-	-	-	-	-	50'000.00
1	Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2	Formation	-	-	-	-	-	-
3	Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4	Santé	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6	Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	-	-	80'000.00	55'000.00	68'767.45	64'484.00
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		-	-	80'000.00	55'000.00	68'767.45	114'484.00
Excédent de dépenses			-		25'000.00		-
Excédent de recettes		-		-		45'716.55	

Compte des investissements selon les natures		Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	-			80'000.00		68'767.45	
51 Investissements pour le compte de tiers	-			-		-	
52 Immobilisations incorporelles	-			-		-	
54 Prêts	-			-		-	
55 Participations et capital social	-			-		-	
56 Propres subventions d'investissement	-			-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-			-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-			-		-
61 Remboursements		-			-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-			-		-
63 Subventions d'investissement acquises		-			55'000.00		64'484.00
64 Remboursement de prêts		-			-		50'000.00
65 Transferts de participations		-			-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-			-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-			-		-
Total des dépenses et des recettes	-	-		80'000.00	55'000.00	68'767.45	114'484.00
Excédent de dépenses			-		25'000.00		-
Excédent de recettes	-			-		45'716.55	

Avec crédits complémentaires

Investissements 2022 définitif

Compte	Nature	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0		ADMINISTRATION GENERALE		50,000.00				
02		Services généraux		50,000.00				
022		Services généraux		50,000.00				
022.6420.00		Remboursement de prêts PA		50,000.00				

Avec crédits complémentaires

Investissements 2022 définitif

Compte	Nature	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8		ECONOMIE PUBLIQUE	68,767.45	64,484.00	80,000.00	55,000.00		
81		Agriculture	68,767.45	64,484.00	80,000.00	55,000.00		
818		Agriculture de montagne	68,767.45	64,484.00	80,000.00	55,000.00		
818.5090.01		Revitalisation alpage Planjatier	68,767.45		80,000.00			
818.6310.00		Subv. alpage Planjatier		64,484.00		55,000.00		

Avec crédits complémentaires

Investissements 2022 définitif

Compte	Nature	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9		FINANCES ET IMPOTS	4,283.45-	50,000.00-				
99		Postes non ventilables	4,283.45-	50,000.00-				
999		Clôture	4,283.45-	50,000.00-				
999.59		Report au bilan	4,283.45-					
999.590		Report de recettes au bilan	4,283.45-					
999.5900		Report au bilan	4,283.45-					
999.5900.00		Charges d'investissements	4,283.45-					
999.69		Report au bilan		50,000.00-				
999.690		Report de dépenses au bilan		50,000.00-				
999.6900		Report au bilan		50,000.00-				
999.6900.00		Recettes d'investissements		50,000.00-				

Avec crédits complémentaires

Investissements 2022 définitif

Récapitulation		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	50,000.00	50,000.00				
8	ECONOMIE PUBLIQUE	68,767.45	64,484.00 4,283.45	80,000.00	55,000.00 25,000.00		
9	FINANCES ET IMPOTS	4,283.45-	50,000.00- 45,716.55				
Total		64,484.00	64,484.00	80,000.00	55,000.00 25,000.00		

Aperçu des indicateurs financiers

1. Taux d'endettement net (I1)	2021	2022	Moyenne
Dette nette en % des revenus fiscaux			

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2021	2022	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets		-433.5%	-1908.1%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2021	2022	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	-0.7%	-1.7%	-1.0%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2021	2022	Moyenne
Dette brute en % des revenus courants	110.6%	202.7%	139.3%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2021	2022	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	0.0%	9.2%	3.4%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2021	2022	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	0.5%	-0.5%	0.1%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2021	2022	Moyenne
Dette nette I par habitant	-9069	-9131	-9100

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2021	2022	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	34.8%	22.7%	31.1%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles
OGFCo, art. 81 et 82

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissem ent	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal décision du :	Montant	Assemblée primaire décision du :				
			Conseil Municipal	Assemblée primaire								
	Néant											

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée primaire
OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision
	Néant				

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.
Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	10'421'560	188'198	-	10'609'758
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-	-	-	-
291	Fonds classés dans le capital propre	70'412	-	-	70'412
294	Réserves de politique budgétaire	-	-	-	-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	-	-	-
299	Excédent/découvert du bilan	10'351'148	188'198		10'539'346

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.2022	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.2022
					-
2059.00	Provision gestion décharge Combaneire	106'460	-	-	106'460
2059.01	Provision revialisation décharge Combaneire	530'000	4'500		534'500
2059.02	Provision forêts	214'000	-	-	214'000
2059.03	Provision entretien châtaigneraies	18'000	-	-	18'000
2059.04	Fond rénovation immeubles Les Revez	370'100	37'500	-	407'600
					-
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.2022	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.2022
					-
2089.00	Provision pertes sur débiteurs	53'000	-	-	53'000
					-
					-
					-
					-
					-
					-

Total provisions à court terme		1'238'560	42'000	-	1'280'560
Total provisions à long terme		53'000	-	-	53'000
Total des provisions		1'291'560	42'000	-	1'333'560

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la bourgeoisie en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Société anonyme						
FOMAB	200		40'000	40'000	1	1
Fondation						
Société coopérative						
Coop CELL-Valais					1	-
Divers						
Gravière Aboyeu		10	402'723	-	-	402'723

Tableau des garanties

[illegible]

Tableau des immobilisations

Compte N° Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires
Comptes ordinaires							
1400 Terrains	37'000	4'283		41'283		41'283	0%
1401 Routes / voies de communication	25'000			25'000	2'500	22'500	7%
1402 Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	7%
1403 Autres travaux de génie-civil				-		-	7%
1404 Bâtiments du PA	50'000			50'000	7'500	42'500	8%
1405 Forêts PA	200'000			200'000		200'000	0%
1406 Biens meubles du PA	2			2		2	35%
1409 Autres immobilisations corporelles				-		-	50%
1420 Logiciel du PA				-		-	50%
1421 Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	50%
1429 Autres immobilisations incorporelles				-		-	50%
144X Prêts	2'564'395		50'000	2'514'395		2'514'395	Selon risque
145X Participation capital social				-		-	Selon risque
146X Subventions d'investissement				-		-	10%
Total comptes ordinaires	2'876'397	4'283	50'000	2'830'680	10'000	2'820'680	

Compte N° Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	
Comptes spécifiques (Entreprises électriques, téléphériques et navigation)							
1400.x Terrains				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1401.x Routes / voies de communication				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1402.x Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1403.x Autres travaux de génie-civil				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1404.x Bâtiments du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1405.x Forêts PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1406.x Biens meubles du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1409.x Autres immobilisations corporelles				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1420.x Logiciel du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1421.x Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1429.x Autres immobilisations incorporelles				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
144X.x Prêts				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
145X.x Participation capital social				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
146X.x Subventions d'investissement				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
Total comptes spécifiques	-	-	-	-	-	-	-

Total immobilisations du PA	2'876'397	4'283	50'000	2'830'680	10'000	2'820'680
------------------------------------	------------------	--------------	---------------	------------------	---------------	------------------

- 6 Entreprises électriques
- 7 Téléphériques
- 8 Navigation

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la bourgeoisie de Collonges

1. Base légale

L'établissement du compte de la bourgeoisie de Collonges se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation. La bourgeoisie de Collonges se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 1.--.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 1.--.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 20'000.-- par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibre peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 1.--.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr.20'000.-- par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

- Terrains : 0% (compte bilan 1400)
- Routes et voies de communication : 10% (compte bilan 1401)
- Aménagement des cours d'eau : 10% (compte bilan 1402)
- Autres travaux de génie-civil : 10% (compte bilan 1403)
- Bâtiments : 15% (compte bilan 1404)
- Forêts : 0% (compte bilan 1405)
- Biens meubles : 60% (compte bilan 1406)
- Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 100%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 1.--.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 1.--.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 1.--.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont

remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

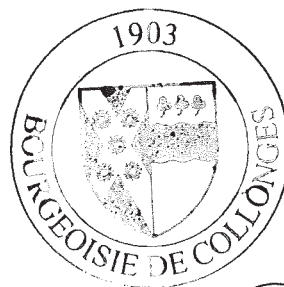
Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

VERSION du 26.10.2021



Handwritten signatures and initials, including a large 'M' and 'IR'.

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE SUR LES COMPTES ANNUELS 2022 À L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DE LA BOURGEOISIE DE COLLONGES

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons effectué l'audit, qui nous a été confié, des comptes annuels ci-joints de la Bourgeoisie de Collonges, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte d'investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Responsabilité du Conseil bourgeoisial

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo, incombe au Conseil bourgeoisial. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisial est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de contrôle

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur des comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur de l'article 83 LCo et des articles 72 et 73 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu,
- l'endettement net de la Bourgeoisie est nul
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 10 mai 2023

NOFIVAL SA



Maxime Lambercy
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Julien Monod
Expert-réviseur agréé